

# CAP Opérateur en appareillage orthopédique spécialité orthoprothèse

RNCP : 37486 / Certifinfo : 114799 / ROME : J1411

L'opérateur(trice) en appareillage orthopédique spécialisé en orthoprothèse réalise des appareillages pour des personnes en situation de handicap : appareils de soutien ou de remplacement d'un membre, d'après tracé et feuille de mesures. Pour cela, il/elle met en forme et découpe les matériaux (matières plastiques, cuir, métaux...) et assure l'assemblage par collage, couture ou rivetage. Il/elle effectue le montage des différents éléments, fabrique et pose sangles et courroies puis s'occupe des finitions. Cette formation est idéale pour s'insérer rapidement sur le marché du travail ou obtenir un premier niveau de qualification en appareillage orthopédique. Elle convient parfaitement aux personnes possédant des aptitudes manuelles comme l'habileté, la précision, la minutie ainsi que des qualités d'organisation et de rigueur.

## Les points clés



**Rythme :**

Formation à temps plein

**Durée :**

650h en centre, 420h en stage

**Dates de formation :**

Du 02/09/2024 au 23/06/2025

**Finançable par :**

Financement personnel

**Public visé :**

Tout public

**Tarif :**

12,50€/h

# La formation



## Objectif

L'objectif de cette formation est d'acquérir l'ensemble des compétences professionnelles nécessaires pour l'exercice des fonctions de fabrication en prothèse-orthèse :

- Réaliser des appareillages pour personnes handicapés (appareils de soutien ou de remplacement d'un membre) d'après un tracé et une feuille de mesures.
- Mettre en forme et découper les différents matériaux utilisés (matières plastiques, cuir, métaux).
- Réaliser un assemblage par collage, couture ou rivetage.
- Effectuer le montage des différents éléments, fabriquer et poser les sangles et les courroies avant de réaliser les finitions.
- Réaliser l'entretien des outillages et des machines.

## Contenu

La formation du CAP Opérateur en appareillage orthopédique spécialité orthoprothèse comporte des cours d'enseignement général, d'enseignement médical et d'enseignements techniques et pratiques appliqués à la profession.

Elle permet d'acquérir :

- Des savoirs techniques sur les matériaux (le cuir, les peausseries, l'acier, les alliages à base d'aluminium, le bois, les thermoplastiques, les thermodurcissables).
- Des connaissances médicales en anatomie du corps humain (la morphologie, le squelette, les muscles, les articulations), en biomécanique, en pathologie (déformations, malformations).
- Des connaissances en matière d'organisation du travail, de gestion et de sécurité.
- Des savoir-faire pour s'informer, communiquer, réaliser et mettre en oeuvre et assurer la maintenance des équipements.

La formation comprend une période en entreprise de 12 semaines.

## Débouchés

Cette formation permet de s'insérer dans la vie active en tant qu'opérateur(trice) en appareillage orthopédique spécialisé en orthoprothèse, mais il est également possible de préparer un diplôme de technicien (DT). Il/elle peut être employé(e) dans une petite entreprise ou dans un atelier artisanal où sa polyvalence est appréciée.

## Moyens pédagogiques

- Documents pédagogiques,
- Etudes de cas,
- Travaux pratiques sur les plateaux techniques et ateliers spécialisés du lycée.

## Prérequis :

Maîtriser les savoirs de base en français et mathématiques.

<b>) Modalités d'admission</b> :	<b>) Nombre de places :</b>  <b>2</b>
Entretien	

## Reconnaissance des acquis

CAP Opérateur en appareillage orthopédique spécialité orthoprothèse,  
Attestation de suivi de présence

# S'inscrire





**Contact :**

Pôle Santé  
[formations-sante@gpi2d.greta.fr](mailto:formations-sante@gpi2d.greta.fr)

**Lieu de formation :**

**Eliane Mathieu**

[referent-handicap@gpi2d.greta.fr](mailto:referent-handicap@gpi2d.greta.fr)